



Saint-Martin-l'Hortier (Seine-Maritime).

SAINT-MARTIN-L'HORTIER

(Seine-Maritime, canton de Neufchâtel-en-Bray, arrond. de Dieppe, 200 hab.)

Église paroissiale Saint-Martin. « Dieu a fait la campagne et l'homme a fait la ville. » On pense à ce mot de Whitman en évoquant la petite église de Saint-Martin-l'Hortier qui s'insère harmonieusement dans un paysage de nature généreuse. Notre Comité d'action a été saisi d'une demande du maire et d'une association locale par Madame Cahen-Salvador, présidente de la Fédération nationale de sauvegarde des Sites et Ensembles monumentaux. Cette église mesure 22 mètres de longueur et 6,75 m de largeur. L'abbé Cochet en attribuait la première construction au XI^e s. au moyen de matériaux antiques trouvés sur place. La nef a été recouverte d'un berceau de bois reposant sur de belles poutres apparentes, en 1638 par le curé et son



Saint-Martin-l'Hortier (Seine-Maritime).

vicaire comme l'indique une inscription. Le maître-autel possède un beau retable à colonnes torsées. Une chapelle latérale a été construite en briques, en 1638, encore dans le style gothique. On voyait autrefois de nombreux fers à cheval. Ils avaient été cloués là par des pèlerins désireux d'appeler la protection de saint Martin sur leur monture. L'une des cloches porte la date de 1572. Le devis des réparations portant notamment sur les toitures s'élevait au total à la somme de 79 500 F. La Sauvegarde de l'Art Français a accordé une subvention de 40 000 F.

Bibliographie. — Abbé COCHET, *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*, col. 253 et 254.

J.H.